

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
POL8126-40 – THÉORIES DE LA POLITIQUE COMPARÉE
Le Brésil et l'Inde en perspective comparée

Professeur Julián Durazo Herrmann
Cours : A-3740, les jeudis de 9h30 à 12h30
Horaire de bureau : sur rendez-vous.
durazo.julian@uqam.ca

Descriptif du cours

Ce cours présente aux étudiant-e-s les principales théories, enjeux, concepts et débats en politique comparée à partir de la comparaison territoriale et temporelle de grands phénomènes ou processus politiques, tels les transitions démocratiques, l'État-providence, le développement des clivages politiques ou un autre thème proposé par l'enseignant. En familiarisant les étudiants avec les enjeux épistémologiques en lien avec le rôle de l'histoire, de la culture, du choix rationnel et des structures dans l'analyse politique, le séminaire permettra aux étudiant-e-s d'évaluer les apports et les limites des grandes écoles de la politique comparée.

Objectifs du cours

Le Brésil et l'Inde sont deux pays dits émergents. Les profondes transformations que ces deux pays ont vécues au cours des dernières décennies demandent qu'on leur porte une attention particulière. À partir des discussions théoriques sur la comparaison, ce séminaire propose d'étudier l'évolution récente du Brésil et de l'Inde en mettant l'accent sur leurs institutions et leurs acteurs politiques, les défis de leur développement économique, leurs structures sociales et leur politique étrangère. En adoptant la démarche méthodologique de la politique comparée, ce séminaire permettra également d'explorer les possibilités et les limites théoriques des analyses déployées. Aucune connaissance préalable du Brésil et de l'Inde n'est requise et les étudiant-e-s sont libres de poursuivre leurs projets de recherche individuels.

Dynamique du cours

Le cours est composé d'une série de séminaires de discussion dirigés par le professeur avec la participation active des étudiants. Sauf exception, chaque séance sera organisée en trois moments, relativement équivalents : l'étude de la matière théorique, la discussion de la matière empirique et la présentation et la discussion des travaux de recherche des étudiants.

Chaque séance comporte deux ou trois lectures obligatoires, qui doivent être lues à l'avance (sauf pour le premier cours). Le cours est préparé et les discussions sont menées sur la base de cette présomption. La plupart des textes est disponible à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques de l'UQAM (Pavillon Hubert-Aquin, 2^e étage).

Programme du cours

1. Introduction à la politique comparée
 - Martine Droulers et Céline Broggio, *Le Brésil*, Paris, Presses universitaires de France, 2008 (*Que sais-je?*, vol. 628, 2e éd.), pp. 59-98.
 - Christophe Jaffrelot, « Les grandes tendances sociales », dans Serge Granger *et al.*, *L'Inde et ses avatars*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2013, pp. 17-49. (lectures suggérées)
2. Inégalités sociales
 - John Stuart Mill, « Of the Four Methods of Experimental Enquiry », *A System of Logic*, Londres, John Parker, 1843, pp. 450-479 (chapitre VIII). (disponible sur Google books)
 - Mark Lichbach et Alan Zuckerman, “Research Traditions and Theory in Comparative Politics: An Introduction”, dans Mark Lichbach et Alan Zuckerman, *Comparative Politics. Rationality, Culture and Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, pp. 3-16.
3. Constitutions
 - James March et Johan Olsen, « The New Institutionalism: Organizational Factors in Political Life, *The American Political Science Review*, 78:3 (1984), pp. 734-749 (disponible sur jstor.org).
 - Thomas Bruneau, « Brazil's Political Transition », dans John Higley et Richard Gunther (eds.), *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, pp. 257-281.
 - Granville Austin, *Working a Democratic Constitution: A History of the Indian Experience*, New Delhi, Oxford University Press, 1999, pp. 38-98. (disponible sur virtuose.uqam.ca)
4. Système de gouvernement
 - Douglass North, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 3-10.
 - Timothy Power, « Optimism, Pessimism and Coalition Presidentialism : Debating the Institutional Design of Brazilian Democracy », *Bulletin of Latin American Research*, 29:1 (2010), pp. 18-33 (disponible sur virtuose.uqam.ca).
 - Shashi Tharoor, *L'Inde d'un millénaire à l'autre*, Paris, Seuil, 2007, pp. 255-336.
5. Fédéralisme
 - Valerie Bunce, *Subversive Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, pp. 127-164.
 - Celina Souza, “Federal Republic of Brazil”, dans John Kincaid et Alan Tarr (eds.), *Constitutional Structure and Change in Federal Countries*, Montréal – Kingston, McGill – Queen's University Press, 2005, pp. 76-102 (disponible sur virtuose.uqam.ca).
 - Mahendra Singh et Douglas Verney, « Challenges to India's Centralized Parliamentary Federalism », *Publius*, 33:4 (2003), pp. 1-20 (disponible sur jstor.org).

6. Partis politiques
 - Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1978, pp. 25-74.
 - Wendy Hunter, « The Normalization of an Anomaly : The Workers' Party in Brazil », *World Politics*, 59 (2007), pp. 440-475
(disponible sur www.jstor.org).
 - Max-Jean Zins, « Inde : l'ère des coalitions », *Politique étrangère*, 3 (2009), pp. 585-595
(disponible sur www.cairn.info).
7. Mouvements sociaux
 - Gino Germani, *Politique, société et modernisation*, Gembloux, Duculot, 1971, pp. 143-175.
 - Susana Bleil, « L'occupation des terres et la lutte pour la reconnaissance : l'expérience des sans-terre au Brésil », *Mouvements*, no. 65, 2011, pp. 107-119
(disponible sur www.cairn.info).
 - Gopika Solanki, « A Fine Balance? Multilevel Governance and Women's Organising in India », dans Melissa Haussman *et al.*, *Federalism, Feminism and Multilevel Governance*, Aldershot, Ashgate, 2010, pp. 171-185.
8. Questions identitaires
 - Donald Horowitz, *Ethnic Groups in Conflict*, Berkeley – Los Angeles, University of California Press, 1985, pp. 3-54.
 - Stephen Selka, « Ethnoreligious Identity Politics in Bahia, Brazil », *Latin American Perspectives*, 32:1 (2005), pp. 72-94
(disponible sur [jstor.org](http://www.jstor.org))
 - Christophe Jaffrelot, « Vers une désethnicisation de la politique en Inde? La persistance du vote de caste », *Critique internationale*, numéro 51, 2011, pp. 57-73.
(disponible sur [cairn.info](http://www.cairn.info))
9. Alternance politique
 - Dietrich Rueschmeyer, « Can One or a Few Cases Yield Theoretical Gains? », en James Mahoney et Dietrich Rueschmeyer (éds.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.
 - Alain Rouquié, *Le Brésil au XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 2006, pp. 255-284.
 - Zoya Hasan, *Congress after Indira*, New Delhi, Oxford Scholarship Online, 2012, DOI:10.1093/acprof:oso/9780195685978.003.0004
(disponible sur virtuose.uqam.ca)
10. Consolidation et stabilité démocratique
 - Tulia Falletti et Julia Lynch, « Context and Causal Mechanisms in Political Analysis », *Comparative Political Studies*, 42:9 (2009), pp. 1143-1166.
(disponible sur virtuose.uqam.ca)
 - Yves-André Fauré, « Du *jeitinho* et d'autres phénomènes connexes dans le Brésil contemporain », en Daniel Bach et Mamoudou Gazibo (dirs.), *L'État néopatrimonial. Génèse et trajectoires contemporaines*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2011, pp. 251-273.
(disponible sur virtuose.uqam.ca)

- Adam Ziegfeld, « Coalition Government and Party System Change: Explaining the Rise of Regional Political Parties in India », *Comparative Politics*, 45:1 (2012), pp. 69-87.
(disponible sur jstor.org)

11. Développement économique

- Joel Migdal, *State in Society: Studying How States and Societies Transform and Constitute one Another*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, pp. 231-264 (disponible sur virtuose.uqam.ca).
- Peter Evans, *Embedded Autonomy*, Princeton, Princeton University Press, 1995, pp. 12. Politique étrangère
- Sebastián Santander, *L'émergence de nouvelles puissances : vers un système multipolaire?*, Paris, Ellipses, 2009, pp. 51-88.
- Baldev Raj Nayar et T.V. Paul, *India in the World Order*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, pp. 27-64.
- Sylvain Turcotte et Guy-Joffroy Lord, « L'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde dans l'espace commercial global : le G-3 est-il viable? », dans Christian Debblock et Henri Regnault (dirs.), *Nord-Sud. La reconnexion périphérique*, Montréal, Athéna, 2006, pp. 99-120.

13. Perspectives quantitatives (avec Tania Gosselin)

- Allison Harell *et al.*, « Race, prejudice and attitudes toward redistribution: A comparative experimental approach », *European Journal of Political Research*, 2016, doi: 10.1111/1475-6765.12158
(disponible sur virtuose.uqam.ca)
- Matthew Winters et Rebecca Weitz-Shapiro, « Lacking Information or Condoning Corruption: When Do Voters Support Corrupt Politicians? », *Comparative Politics*, 45:4 (2013), pp. 418-436.
(disponible sur www.jstor.org)
- Alexandre Ardichvili *et al.*, « Ethical Cultures in Large Business Organizations in Brazil, Russia, India, and China », *Journal of Business Ethics*, 105:4 (2012), pp. 415-428.
(disponible sur jstor.org)

14. Conclusion

- Atul Kohli *et al.*, “The Role of Theory in Comparative Politics”, *World Politics*, 48 (1995), pp. 1-49
(disponible sur www.jstor.org).
- Jérémie Cornut, *Le pragmatisme et l'analyse des phénomènes complexes dans la théorie des relations internationales: le cas des excuses dans la diplomatie américaine*, thèse, Université du Québec à Montréal, 2012, ch. 1, pp. 35-76
(disponible sur www.virtuose.uqam.ca).

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.